

Renforcement des capacités nationales des pays de la sous-région

Renforcer les capacités nationales de la Mauritanie, du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso et du Tchad dans le domaine de la lutte antiacridiennes c'est dans ce cadre que s'inscrit l'atelier de formation des formateurs ouvert mercredi à Nouakchott et portant sur le suivi environnemental à travers une étude réalisée par la FAO suite à la dernière invasion acridienne.

Cette rencontre à laquelle prennent part des représentants des 6 Etats qui se rendront à Akjoujt où ils poursuivront leurs travaux, permettra de former des compétences nationales qui auront en charge le contrôle de la qualité des traitements anti-acridiens et l'élaboration de programmes nationaux dans le domaine de la lutte contre le péril acridien.

L'ouverture de l'atelier a été l'occasion pour le conseiller juridique du ministère du Développement Rural, de l'Hydraulique et de l'Environnement, M. Djeih Ould Cheikh Boyé, de noter que la circonstance n'est pas fortuite puisqu'elle bénéficie d'un contexte favorable, à travers l'initiative de promotion du livre et de la lecture, la lutte contre l'analphabétisme, les bibliothèques, sous les directives éclairées du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, incitant à l'amélioration sans cesse des performances. il a indiqué que

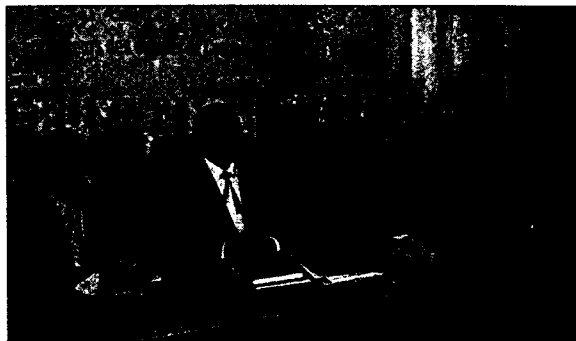
si l'invasion acridienne de l'été dernier a été catastrophique aux plans agricole et pastoral, elle a eu le mérite de nous interpeller sur les insuffisances de nos connaissances et de nos expériences surtout au niveau de la maîtrise des appareils de traitement, des instruments de navigation et du traitement des effets collatéraux de l'utilisation des pesticides.

Atelier régional de formation de formateurs en lutte anti-acridienne

Renforcement des capacités nationales des pays de la sous-région

Un atelier sur le suivi environnemental à travers une étude réalisée par la FAO suite à la dernière invasion acridienne a démarré mercredi à Nouakchott. Dans un mot prononcé, pour l'occasion, le conseiller juridique du ministère du Développement Rural, de l'Hydraulique et de l'Environnement, M. Djeih Ould Cheikh Boyé, a noté que l'occasion n'est pas fortuite et qu'elle bénéficie d'un contexte favorable où de multiples chantiers d'acquisition du savoir et de connaissances à travers l'initiative de promotion du livre et de la lecture, la lutte contre l'analphabétisme, les bibliothèques, sous les directives éclairées du Président de la République, Monsieur Maouya Ould Sid'Ahmed Taya, devraient nous permettre d'améliorer sans cesse nos performances et nous hisser au diapason du monde en perpétuelle mutation.

Il a indiqué que si l'invasion acridienne de l'été dernier a été catastro-



phique aux plans agricole et pastoral, elle a eu le mérite de nous interpellier sur les insuffisances de nos connaissances et de nos expériences surtout au niveau de la maîtrise des appareils de traitement, des instruments de navigation et du traitement des effets collatéraux de l'utilisation

des pesticides.

Il a rappelé qu'au moment le plus fort de la crise, la superficie infestée a été estimée à un million six cents mille ha et que les efforts déployés par des actions combinées de traitement aérien et terrestre ont pu couvrir plus d'un million d'ha. Ce résultat, a noté le conseiller juridique, n'aurait pu être atteint sans le concours précieux de nos partenaires au développement.

L'atelier de contrôle des qualités des traitements anti-acridiens, a-t-il poursuivi, concerne des axes aussi variés que complexe allant de la santé des applicateurs aux effets de la lutte anti-acridienne sur la végétation qu'aux effets secondaires sur l'eau et la faune.

Le conseiller juridique a souhaité plein succès aux travaux de l'atelier.

Auparavant le représentant de la FAO en Mauritanie M. Radisav Pavlovic avait souligné que dans le cadre de la dernière invasion acridienne 2004, la communauté des bailleurs avait mobilisé des fonds pour le suivi environnemental et

sanitaire qui permettront non seulement d'organiser des formations mais également de disponibiliser des moyens conséquents pour permettre aux équipes nationales de fonctionner.

Il a rappelé que le présent atelier s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités nationales des pays de la sous région, à travers la formation de formateurs au profit de 6 pays (Mauritanie, Sénégal, Mali, Burkina Faso et Tchad). M. Radisav Pavlovic a conclu en notant que l'atelier permettra de former des compétences nationales qui auront en charge le contrôle de la qualité des traitements anti-acridiens et élaboreront des programmes nationaux dans ce domaine.

Les participants à l'atelier se rendront à Akjoujt où ils poursuivront leurs travaux.